



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Joachim, le 14 septembre 2020 à 20h.

Veillez prendre note que la tenue de la séance du conseil permettra la présence du public. Les citoyens qui se présenteront à l'édifice municipal devront porter un couvre-visage et respecter la distanciation de 2 mètres.

1. **OUVERTURE**
2. **ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adopter l'ordre du jour.
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1. Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020.
4. **TRÉSORERIE**
 - 4.1. Approuver la liste des comptes à payer.
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1. Autoriser Garda World à procéder à la réparation du système de sécurité de l'Édifice municipal suite à l'inspection annuel.
 - 5.2. Autoriser Garda World à procéder à l'installation d'un système de sécurité au Centre des loisirs.
 - 5.3. Acquisition d'afficheurs de vitesse.
 - 5.4. Commissaire à l'assermentation.
 - 5.5. Comité LEVQ – candidature pour combler le siège vacant
6. **HYGIENE DU MILIEU – AUCUN POINT**
7. **TRAVAUX PUBLIC**
 - 7.1. Acceptation de l'offre de services de CIMA pour préparer le dépôt d'une demande de subvention AIRRL pour la réfection d'une partie du chemin du Cap-Tourmente Sud et abroger la résolution 111-20200706.
 - 7.2. Contrat MTQ – Renouvellement des contrats pour l'entretien estival et hivernal de l'avenue Royale et de la rue de l'Église.
8. **URBANISME**
 - 8.1. Demandes d'approbation PIIA.
 - 8.2. Demandes de dérogations mineures.
 - 8.3. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant la vidange des fosses septiques.



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1. Demande d'aide financière – SPHC BIO
- 9.2. Addenda #1 à l'entente relative à la fourniture de la piscine intérieure intermunicipale.
- 9.3. Octroi des contrats pour la rénovation de la cuisine du Centre des loisirs.

10. SANTE ET BIEN-ETRE – AUCUN POINT

11. SECURITE PUBLIQUE

- 11.1. Nomination d'un coordonnateur municipal et son substitut afin d'appliquer les procédures d'alertes et de mobilisations et abroger la résolution 061-20190401.

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE